Le rajah le reçut avec les plus grands honneurs, commanda qu'on le conduisît d'abord au bain et attendit son retour pour se mettre à table. Mais le patriarche resta si longtemps au bain, que le douzième jour s'écoula sans qu'il fût de retour, et Ambalischen ne put résister au besoin qu'il éprouvait de boire un peu d'eau. De retour enfin, Dururwanen fut froissé de ce manque d'égards, et dans sa fureur il s'arracha un cheveu qu'il jeta à terre et duquel sortirent des monstres qui s'élancèrent sur le rajah. Mais celui-ci invoqua Vichnou, et aussitôt l'arme redoutable qu'il avait reçue du dieu extermina les monstres et eût mis à mort Dururwanen lui-même s'il ne se fût enfui. Le patriarche alla vainement implorer la protection de Brahmâ, de Siva et de Vichnou contre le ressentiment d'Ambalischen ; il lui fut répondu que les mérites de ce dernier liaient la puissance des dieux et qu'ils ne pouvaient agir contre lui; qu'il n'avait qu'une chose à faire, implorer son pardon de celui qu'il avait offensé. Dururwanen le fit, et dès ce moment Ambalischen devint pour lui un ami généreux.

* **AMBARÈS-ET-LA-GRAVE**, bourg de France (Gironde), canton et à 4 kilom. du Carbon-Blanc; pop. aggl., 1,670 hab. — pop. tot., 2,782 hab. Vins estimés.

* **AMBASSADE** s. f. — *Année des ambassades*, Nom donné par les musulmans à l'année 630, qui suivit la prise de La Mecque, et dans laquelle Mahomet reçut des députations d'un très-grand nombre de tribus arabes soumises à sa domination.

AMBATO, ville de la république de l'Equateur, dans l'Amérique du Sud, à 75 kilom. S. de Quito, sur le torrent Ambato, par 1° 14′ de latit. S. et 80° 45′ de longit. O., ch.-l. de la prov. de Tunguragua; 10,000 hab. Cette ville fait un commerce important de grains et de cochenille. Elevée au milieu d'une campagne fertile, elle possède de nombreux troupeaux. Elle fut entièrement incendiée en 1698 par une éruption du Cotopaxi, volcan voisin, puis ensevelie vers la même époque sous une couche de boue vomie par un autre volcan. Elle sut, grâce au courage et à l'esprit industrieux de ses habitants, se relever de ses ruines, et elle présente aujourd'hui un aspect des plus florissants.

* **AMBAZAC**, bourg de France (Haute-Vienne), ch.-l. de canton, arrond. et à 18 kilom. de Limoges, sur le Coqui, affluent du Taurion, station du chemin de fer d'Orléans à Limoges; pop. aggl., 366 hab. — pop. tot., 3,231 hab.

AMBERG, ville d'Allemagne (Bavière), à 55 kilom. de Ratisbonne, sur les deux rives de la Vils, ch.-l. du cercle de son nom, ancienne capitale du haut Palatinat; 8,000 hab. Siége d'une cour d'appel; lycée académique, gymnase, séminaire théologique; bibliothèque; arsenal; manufactures d'armes à feu et de porcelaine. Dans les environs, fonderies et forges de fer. En 1796, l'archiduc Charles y battit Jourdan.

* **AMBÉRIEU**, ville de France (Ain), ch.-l. de canton, arrond. et à 43 kilom. de Belley, au pied du Jura, sur l'Albarine, au point d'intersection des lignes de Bourg et de Lyon à Genève; pop. aggl., 1,391 hab. — pop. tot., 2,954 hab.

* **AMBERT**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. d'arrond., à 86 kilom. de Clermont, sur la Dore; pop. aggl., 3,588 hab. — pop. tot., 7,625 hab. L'arrond. compte 8 cant., 54 comm., 81,318 hab. Fabrication de toiles pour la marine; féculeries, amidonneries, ateliers pour le moulinage et le polissage de la soie; fabriques de coffrets pour confiseurs. Ambert fut fondée, si l'on en croit la tradition, par une colonie de Phocéens, environ un siècle av. J.-C. Les seigneurs de Livradois, dont elle était la capitale, lui accordèrent une charte de commune en 1239. En 1577, elle tomba au pouvoir des protestants, commandés par le capitaine Merle, mais elle ne tarda pas à rentrer aux mains des catholiques.

AMBERT (Joachim-Marie-Jean-Jacques-Alexandre-Jules), général et écrivain français, né à Chillas, près de Cahors (Lot), en 1804. De même que son père, qui avait été général, il suivit la carrière des armes, fut admis à dix-huit ans à l'Ecole de Saint-Cyr, d'où il sortit en 1823 avec le grade de sous-lieutenant, prit part à la guerre d'Espagne, puis fit la campagne de Belgique et servit en Algérie. Ayant obtenu de nombreux congés, M. Ambert parcourut une partie de l'Europe, visita les Antilles et l'Amérique du Nord, et se fit remarquer en publiant soit des ouvrages, soit des articles dans des journaux, tels que le *National*, le *Siècle*, le *Courrier français*, le *Spectateur militaire*, le *Messager*, etc. M. Joachim Ambert était lieutenant-colonel lorsqu'il fut élu dans le Lot représentant du peuple à la Constituante (1848). Il y joua un rôle effacé, appuya la politique de réaction inaugurée par Louis Bonaparte, fut réélu député à l'Assemblée législative (1849), mais donna bientôt sa démission pour reprendre du service actif. Nommé colonel en avril 1850, il fut promu général de brigade en 1857, commandeur de la Légion d'honneur en 1860 et devint, en 1866, conseiller d'Etat en service ordinaire. Depuis la révolution du 4 septembre 1870, M. Ambert est rentré dans la vie privée. On lui doit les ouvrages suivants : *Esquisses historiques et pittoresques des différents corps de l'armée* (Saumur, 1835, in-fol.); *Essais en faveur de l'armée* (1839, in-8°); *Colonne Napoléon. Histoire des événements militaires qui se rattachent à ce monument* (Boulogne, 1842, in-8°); *Eloge du maréchal Moncey* (1842); *Duplessis-Mornay* (1847, in-8°); *Soldat* (1854, in-8°); *Gendarme* (1860, in-12); *Gens de guerre* (1863, in-12); le *Baron Larrey* (1863, in-12); *Réponse aux attaques dirigées contre l'arme de la cavalerie* (1863, in-8°); *Etudes tactiques* (1865, in-8°); *Progrès de l'artillerie* (1866, in-8°); *Histoire de la guerre de* 1870-1871 (1873, in-8°).

* **AMBIALET**, village de France (Tarn), canton et à 10 kilom. de Villefranche-d'Albigeois, sur un isthme étroit, à l'entrée d'une presqu'île du Tarn; pop. aggl., 232 hab. — pop. tot., 2,833 hab. C'était, au moyen âge, le siége d'une vicomté, avec château très-important.

AMBIANUM, nom latin d'AMIENS.

AMBIENS, peuple de la Gaule Belgique. V. AMBIANI, au tome Ier du *Grand Dictionnaire*.

Ambigu-Comique (THÉÂTRE DE L'), théâtre de Paris, sur le boulevard Saint-Martin. La salle actuelle date seulement de 1828; le théâtre de l'Ambigu avait été fondé longtemps avant, en 1769, sur le boulevard du Temple, par Audinot, célèbre acteur de la Comédie-Italienne. Ce ne fut d'abord qu'un simple théâtre de marionnettes, et il obtint ensuite de faire jouer des enfants. Les *Mémoires* de Bachaumont, à la date de 1770, constatent son succès en ces termes : « Les amateurs sont enchantés de voir la foule se porter à l'Ambigu-Comique pour y applaudir une troupe d'enfants qui y font fureur; ils espèrent que cette troupe deviendra une espèce de séminaire où se formeront des sujets d'autant meilleurs qu'ils annoncent déjà des dispositions décidées et donnent les plus grandes espérances; mais les partisans des mœurs gémissent sincèrement sur cette invention qui va les corrompre jusque dans leur source et qui, par la licence introduite sur cette scène, en forme autant une école de libertinage que de talents dramatiques. » En 1771, Mme Du Barry, qui cherchait à distraire par tous les moyens possibles l'« inamusable » Louis XV, eut l'idée de faire venir à Versailles Audinot et sa jeune troupe. La représentation eut lieu; elle se composa de : *Il n'y a plus d'enfants*, comédie en prose, par Nougaret; la *Guinguette*, ambigu-comique de Plainchesne; le *Chat botté*, ballet pantomime d'Arnault, et la *Fiancée*, « contredanse très-polissonne, » dit Bachaumont, qui ajoute : « Mme Du Barry s'amusait infiniment et riait à gorge déployée. Le roi souriait quelquefois. En général, ce divertissement n'a pas paru l'affecter beaucoup. » Quoi qu'il en soit, les affaires d'Audinot prospérèrent au point qu'il songea à agrandir son cadre et inaugura bientôt la pantomime à grand spectacle, avec combats réglés, ballets et changements à vue. Il en résulta de la part de l'Opéra, jaloux de ses priviléges, une réclamation qui, bon gré, mal gré, aboutit à une indemnité de 12,000 livres, payée par Audinot, heureux d'en être quitte à ce prix. Une campagne brillante, pendant laquelle virent successivement le jour de la rampe les *Quatre fils Aymon*, la *Forêt Noire*, le *Capitaine Cook*, le *Masque de fer*, etc., permit à Audinot de se construire une salle neuve, plus vaste et plus élégante; l'architecte Célerier éleva alors cette salle, qu'on pouvait croire définitive, à peu de distance du théâtre actuel. L'*Almanach des théâtres* de 1791 en parle ainsi : « C'est une des plus belles et des plus vastes du royaume; l'intérieur est construit dans le goût gothique. La société y est mieux composée que dans la plupart des spectacles du boulevard. » Audinot, devenu millionnaire, céda la direction du nouveau théâtre à Corsse, à la fois auteur et comédien. *Madame Angot au sérail de Constantinople*, le *Jugement de Salomon*, *Tekeli*, les *Francs-juges*, la *Forêt d'Hermanstadt*, *Harriadan Barberousse*, la *Femme à deux maris*, *Calas*, *Thérèse* ou l'*Orpheline de Genève*, etc., furent joués avec un énorme succès. L'Ambigu jouait alors indistinctement et quelquefois simultanément les mélodrames les plus sombres et les farces les plus désopilantes. A la mort de Corsse, Mme de Puisay, son associée, résigna la direction entre les mains d'Audinot fils, qui s'adjoignit Franconi et Sempart, et *Cardillac*, l'*Auberge des Adrets*, *Lisbeth* ou la *Fille du laboureur*, le *Songe et le belvédère* continuèrent brillamment la série non interrompue des succès de la précédente direction. Un événement désastreux l'arrêta en pleine prospérité : le 13 juillet 1827, pendant une répétition, le feu se déclara au théâtre et l'Ambigu fut réduit en cendres. La direction ne se découragea pas, acquit l'hôtel Murinais, situé boulevard Saint-Martin, et, sur son emplacement, les architectes Hittorf et Lecointe construisirent la salle actuelle, dont l'inauguration eut lieu le 8 juin 1828. L'acquisition avait coûté 385,515 francs; les travaux atteignirent le chiffre de 1,347,944 fr. Les planchers furent construits en fer et maçonnés en brique, et un rideau mobile en treillis de fer fut disposé de manière à séparer la scène de la salle en cas d'accident. Gosse, Jouanès et Desfontaines exécutèrent la décoration de la salle. Deux ans après cette inauguration (1830), la direction de l'Ambigu passa aux mains de M. de Cès-Caupenne; les principales œuvres représentées sous cette direction furent : le *Festin de Balthazar*, *Caravage*, l'*Officier bleu*, par Paul Foucher; le *Facteur* (1834), par MM. Charles Desnoyers, Boulé, Charles Pothier; *Nabuchodonosor*, *Glenarvon*, de Félicien Mallefille; *Ango*, de Félix Pyat (1835); *Héloïse et Abailard*, d'Anicet Bourgeois et Francis Cornu; enfin le *Fils du bravo*, *Hermann l'ivrogne* et *Gaspardo le pêcheur*, de Bouchardy (1837), pièces qui placèrent définitivement l'Ambigu au premier rang des scènes du boulevard. A M. de Cès-Caupenne succédèrent, en 1838, MM. Cormon et Crussols, qui se retirèrent eux-mêmes devant MM. Cormon et Dennery; ces derniers furent remplacés par une direction Cormon, Dutertre et Chabot de Bouin. Deux drames à succès furent seuls représentés durant ces mutations diverses : le *Naufrage de la Méduse* et *Lazare le pâtre*. Sous la direction d'Antony Béraud, qui prit date en 1841, l'Ambigu monta tour à tour : *Paris la nuit*, de Cormon; *Paul et Virginie*, les *Jumeaux béarnais*, de Paul Foucher; les *Bohémiens de Paris*, de Dennery et Granger; l'*Abbaye de Castro*, la *Lescombat*, l'*Ouvrier*, de Frédéric Soulié; et enfin les *Mousquetaires* et la *Closerie des Genêts*, deux drames qui, à eux seuls, eussent suffi pour faire la fortune d'un théâtre et qui, souvent repris depuis cette époque, ont toujours réussi à conjurer des catastrophes financières. Après la retraite d'Antony Béraud, les artistes de l'Ambigu se constituèrent en société et continuèrent eux-mêmes l'exploitation. Leurs efforts furent récompensés par plus d'un succès éclatant : *Louis XVI et Marie-Antoinette*, *Napoléon et Joséphine*, le *Roi de Rome*, le *Juif errant*, les *Quatre fils Aymon*, *Notre-Dame de Paris* continuèrent la tradition des drames à grand spectacle que nous avons énumérés plus haut. M. Charles Desnoyers, nommé directeur en juin 1852, fut moins heureux; les succès de la *Case de l'oncle Tom* et de la *Prière des naufragés* n'empêchèrent pas le théâtre de péricliter. En 1858, après la mort subite de Ch. Desnoyers, M. de Chilly se chargea de cette lourde succession; le *Martyre du cœur*, de M. Victor Séjour; les *Fugitifs*, de MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué; le *Maître d'école*, le *Vieux caporal* et le *Marchand de coco*, trois drames où tout Paris alla admirer la vieillesse de Frédérick Lemaître; *Fanfan la Tulipe* et le *Compère Guillery*, où Mélingue fit une rentrée éclatante, consolidèrent de nouveau la fortune compromise de l'Ambigu. Des reprises ingénieuses, telles que celle de la *Vie de Bohême*, de Murger, continuèrent à attirer la foule; la *Sorcière*, la *Dame de Montsoreau* mirent le sceau au succès de M. de Chilly, qui put se retirer avec un gros bénéfice, dû tant à son habileté incontestable, bien qu'un peu routinière, qu'à sa parcimonie, que les petits journaux de l'époque s'amusèrent à tourner en ridicule. En 1860, M. de Chilly céda la direction à M. Faille, artiste recommandable du théâtre, mais sous lequel, malgré ses louables efforts, aucune victoire éclatante ne fut remportée par l'Ambigu. Mentionnons néanmoins les *Deux Diane*, de M. Meurice. M. Faille abandonna à son tour la direction à MM. Billion et Dumaine, sous l'administration desquels furent joués : le *Dompteur*, *Henri de Lorraine*, la *Charmeuse*, une reprise de *Grandeur et décadence de M. Prudhomme*, l'*Arracheur de dents*, de M. Brisebarre (1867-1871); *Lise Tavernier*, de M. A. Daudet; la *Vagabonde*, le *Drame de Gondo*, le *Portier du n° 15*, le *Roi des écoles*, le *Forgeron de Châteaudun*, le *Centenaire* (1872); la *Dépêche*, le *Lâche*, *Tabarin*, les *Postillons de Fougerolles*, le *Parricide*, le *Borgne*, *Canaille et Cie* (1873); le *Secret de Rocbrune*, la *Lettre rouge*, l'*Amant de la lune*. En septembre 1874, une direction nouvelle, celle de M. Hostein, succéda à celle de M. Billion, qui avait été surtout renommée pour sa parcimonie. Le théâtre fut remis à neuf, des décors furent commandés exprès pour les pièces jouées, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps sur cette scène, et l'*Officier de fortune*, grand drame en cinq actes, inaugura cette ère nouvelle. On joua ensuite *Cocagne*, qui sombra à la quinzième représentation (décembre 1874), puis *Rose Michel*, l'*Affaire Coverley*, la *Vénus de Gordes* et le *Fils de Choppart* (1875). Cette même année, M. Roques avait succédé à M. Hostein.

AMBIKÂ, mère de Dhritarâchtra, dans la mythologie indienne.

AMBITIOSA RECIDET ORNAMENTA (*Il retranchera les ornements ambitieux*), Précepte d'Horace, dans l'*Art poétique* (v. 447). Parmi les devoirs du critique au jugement duquel est soumise une pièce de vers, Horace place avec raison ce souci de retrancher ce qui est de trop, les développements inutiles, les images exubérantes, d'émonder un style trop touffu :

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes;
Culpabit duros; incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum; ambitiosa recidet
Ornamenta; *parum claris lucem dare coget.*

« Le juge prudent et éclairé reprendra les vers faibles, signalera ceux qui sont durs, marquera d'une barre transversale ceux qui manquent d'élégance, retranchera les ornements ambitieux, forcera d'éclaircir les passages obscurs. »

AMBIZA, général arabe, né dans la seconde moitié du VIIe siècle, mort en 725. Il était gouverneur de l'Espagne pour le calife Yezid, lorsqu'il envahit, en 721, le nord de la Péninsule, dont il chassa les Wisigoths, et pénétra en France jusqu'à Autun. Eudes, duc d'Aquitaine, le contraignit à reculer jusque sur les bords de l'Aude, puis le vainquit et le tua dans une bataille sanglante.

AMBLESIDE, ville d'Angleterre, dans le comté de Westmoreland, à l'extrémité N. du lac Windermere, à 20 kilom. N.-O. de Kendal; 1,200 hab. Importantes mines de plomb et de cuivre. Manufactures d'étoffes de laine.

AMBLÈVE ou **AMBLÈME**, rivière de Belgique, province de Liége. Elle prend sa source à Heppenbach, en Prusse, entre en Belgique à Varge et, après avoir reçu plusieurs cours d'eau, dont les plus importants sont l'Eau-Rouge, le Glain et la Lienne, elle se jette dans l'Ourthe, près de Douxflamme. Elle a un cours de 85 kilom., navigable sur 10 kilom., à partir de Remouchamps. Sur ses rives sont installées de nombreuses tanneries.

AMBLY (Claude-Jean-Antoine, marquis D'), général français, né à Suzanne, bourg de Champagne, en 1711, mort à Hambourg en 1797. Après avoir donné des preuves de ses talents militaires dans les guerres qui eurent lieu sous Louis XV, il fut nommé maréchal de camp en 1767. Elu député aux états généraux, il se montra l'adversaire ardent de toutes les mesures révolutionnaires, et, dans la chaleur d'une discussion, il provoqua Mirabeau en duel. Il émigra après la session et, malgré son âge avancé, prit du service dans l'armée de Condé.

AMBODIK (Nestor-Maximovitch), médecin russe, né à Veprik en 1740, mort en 1812. Il se fit recevoir docteur à Strasbourg en 1776, devint accoucheur de la famille impériale et fit en allemand et en russe des cours d'obstétrique à Saint-Pétersbourg. Il publia, en langue russe : *Matière médicale* (Saint-Pétersbourg, 1782, in-8°); *Dictionnaire anatomico-physiologique*, en russe, latin et français (1783, in-8°); l'*Art obstétrical* (1784, in-8°); *Physiologie* (1787); *Eléments de botanique* (1796); *Nouveau dictionnaire botanique* (1808).

* **AMBOISE**, ville de France (Indre-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Tours, près de l'embouchure de l'Amasse (rive gauche de la Loire); pop. aggl., 4,098 hab. — pop. tot., 4,216 hab. L'origine du château est romaine. En 540, il appartenait à l'évêché de Tours; on y battit monnaie sous les Mérovingiens. Ruiné par les Normands en 882, il fut rebâti par Foulques III, duc d'Anjou, vers la fin du Xe siècle; mais cette construction n'est pas celle que l'on voit aujourd'hui. Les rois y résidèrent assez souvent. Louis XI y institua l'ordre de Saint-Michel en 1460. Charles VIII y naquit en 1470 et y mourut en 1498, quand il s'occupait de le faire reconstruire. Louis XII et François Ier l'achevèrent, et François II s'y réfugia lors de la première prise d'armes des calvinistes en 1560 (la célèbre conjuration d'Amboise).

Il y a une lettre de La Fontaine, écrite à sa femme et datée de Châtellerault le 5 septembre 1663, dans laquelle l'illustre fabuliste donne quelques détails très-originaux sur ce château :

« Dans l'enceinte du château d'Amboise, dit-il, il y a surtout une chose fort remarquable : c'est un bois de cerf dont on parle tant, et dont on ne parle pas assez selon moi, car, soit qu'on le veuille faire passer pour naturel ou artificiel, j'y trouve un sujet d'étonnement presque égal. Ceux qui le trouvent artificiel tombent d'accord que c'est un bois de cerf, mais de plusieurs pièces; or, le moyen de les avoir jointes sans qu'il paraisse de liaison? De dire aussi qu'il soit naturel et que l'univers ait jamais produit un animal assez grand pour le porter, cela n'est guère croyable :

Il en sera toujours douté,
Quand bien ce cerf aurait été
Plus ancien qu'un patriarche.
Tel animal, en vérité,
N'eût jamais su tenir dans l'arche.

» ... Ce que ce château a de beau, c'est la vue : elle est grande, majestueuse, d'une étendue immense; l'œil ne trouve rien qui l'arrête; point d'objet qui ne l'occupe le plus agréablement du monde... »

Le bois de cerf auquel fait allusion La Fontaine a disparu, croyons-nous, depuis la fin du siècle dernier.

On en parlait comme d'un phénomène, et il prêtait matière à querelle entre les naturalistes. Mais toute illusion cessa après la visite que Philippe de France, duc d'Anjou et roi d'Espagne, fit au château d'Amboise en 1700, accompagné des princes ses frères qui l'escortaient jusqu'à Madrid; il fit examiner sérieusement ce bois de cerf, et il fut reconnu que cet objet était fait de main d'homme, aussi bien qu'un os du cou et quelques côtes du même animal.

* **Amboise** (CONJURATION D'). La conduite despotique des Guises, le mépris qu'ils affi-

chaient pour les lois et les formes de la justice, leur insatiable avarice, leurs manières hautaines et insolentes, avaient soulevé partout contre eux des colères et des haines qui devaient tôt ou tard faire explosion. Un jour, le cardinal de Lorraine, importuné des assiduités d'une foule de pauvres gentilshommes que leur licenciement après la paix du Cateau-Cambrésis avait réduits à l'indigence, fit élever une potence à l'entrée du château de Fontainebleau, avec menace d'y faire attacher les solliciteurs qui n'auraient pas vidé les lieux dans les vingt-quatre heures. Ils durent s'éloigner, mais en se promettant bien de présenter aux *Lorrains* des placets d'un autre genre. La réaction contre les Guises devenait donc de plus en plus violente, excitée encore par des pamphlets anonymes qui jetaient l'irritation dans les esprits. C'est alors que se forma le parti des *mal-contents*. Une révolution était donc imminente, elle n'attendait plus qu'un chef. Mais quel serait-il? Le roi de Navarre, Condé, Coligny, ou Montmorency? Condé, le plus indépendant de tous, fut chargé de ce rôle. Toutefois, pour le succès même de l'entreprise, il crut devoir user de la plus grande circonspection dans la direction du mouvement, et il se résigna à n'être qu'un *capitaine muet*, qui ne devait se déclarer qu'au moment de l'action. Mais il lui fallait un lieutenant actif, résolu, prêt à se mettre en rapport sur-le-champ avec tous les hommes décidés à agir. L'agent infatigable de ce vaste complot fut un gentilhomme périgourdin, Godefroy de Barry, sieur de La Renaudie, personnage doué d'une intelligence supérieure et d'une audace héroïque, et qui ne demandait qu'à effacer par une action d'éclat une flétrissure judiciaire dont il avait été, à tort ou à raison, frappé par le parlement de Dijon, comme coupable d'avoir produit des pièces fausses dans un procès. Ce fut lui qui persuada Condé, lui affirmant que rien n'était plus facile que l'entreprise, qu'il ne serait ni compromis ni même nommé, qu'il n'avait qu'à s'en aller attendre les événements à Orléans et qu'on lui mettrait en main les Guises, le roi et le royaume. On lui proposait bien là, en effet, le rôle d'un capitaine muet. Son nom ne devait servir qu'à rallier les mécontents; le véritable chef de la conjuration était La Renaudie. Celui-ci parcourut tout le royaume, exploitant au profit de son entreprise le mécontentement général; puis il passa en Suisse, où il mit son épée aventurière à la disposition des réfugiés à Genève, à Lausanne, à Berne, puis à Strasbourg. Malgré cela, beaucoup de huguenots hésitaient encore à s'associer à la conspiration; Calvin, dans son *Institution chrétienne*, avait préconisé l'obéissance passive à l'autorité temporelle, quelle qu'elle fût, et ils hésitaient à porter la main sur le gouvernement. La Renaudie et ses agents eurent bientôt calmé ces scrupules. Maints doctes jurisconsultes et théologiens de France et d'Allemagne fournirent des consultations établissant que, le roi étant évidemment incapable de gouverner par lui-même, on pouvait « s'opposer légitimement au gouvernement que ceux de Guise avaient usurpé, et, au besoin, prendre les armes pour repousser leur violence, pourvu que les princes, qui, en tel cas, sont nés magistrats légitimes, ou l'un d'eux, le voulussent entreprendre, étant requis de ce faire par les états du royaume ou par la plus saine partie d'entre eux. » S'il y avait révolte, c'était non de la part de ceux qui allaient prendre les armes, mais bien des Guises, qui tenaient le roi prisonnier. On agissait dans son intérêt, pour le remettre en liberté. La France tout entière devait donc se diriger sur Blois, où se tenait la cour, mais pacifiquement. Seulement, comme les Guises fermeraient sans doute la porte, il était bon que quelques centaines de gentilshommes en armes se chargeassent de l'ouvrir.

Il était évident que l'équivoque de La Renaudie ne pouvait tromper que des gens bien disposés à se laisser entraîner. Mais la haine contre les Guises était si ardente que tous les prétextes semblaient plausibles.

Le 1er février 1560, une assemblée secrète, dont les membres étaient venus de tous les points de la France, se tint à Nantes sous la présidence de La Renaudie. Là, ils s'engagèrent pour eux et leurs amis. La Renaudie affirma qu'il n'était nullement question d'attenter contre la majesté du roi, les princes du sang, ni l'état légitime du royaume; il ne s'agissait que d'arracher le roi à la domination des Guises, qu'il accusa de tendre non-seulement à l'extermination de ceux de la religion, mais encore à la ruine de la noblesse et à l'usurpation de la royauté. Puis, lorsque tous les assistants lui eurent prêté serment comme lieutenant du capitaine muet, et qu'eux-mêmes eurent reçu le sien, il leur révéla le nom du chef duquel il avait charge et montra ses pouvoirs. Ce chef, comme nous l'avons dit, était le prince de Condé. Le mouvement, d'après M. Henri Martin, fut ainsi concerté : « On nomma un conseil de guerre pour assister La Renaudie; on convint qu'un grand nombre de personnes, non suspectes et sans armes de guerre, se réuniraient d'abord à Blois, où était la cour, afin de présenter au roi une requête en faveur de la liberté du culte réformé; que 500 gentilshommes à cheval et 1,000 soldats à pied, bien armés et bien équipés, suivraient cette première bande, et paraîtraient subitement le 15 mars aux portes de Blois, qui leur seraient ouvertes par les premiers arrivés; que le capitaine muet se mettrait alors à leur tête; qu'on s'emparerait du duc de Guise et du cardinal de Lorraine, afin de les faire punir par justice, et que, « les deux Guises pris, » s'il y avoit résistance, on fourniroit gens » et argent, en sorte que force demeureroit » au chef, jusques à ce qu'il eût fait établir » un gouvernement régulier. »

Après un court voyage en Picardie, où se trouvait le prince de Condé, La Renaudie se rendit à Paris, « pour y acheminer plus aisément les affaires. » Il est probable qu'il chercha à gagner à son entreprise les ministres réformés, mais qu'il échoua, ce qui lui fit perdre un précieux appui. Il s'était logé au faubourg Saint-Germain, dans une maison garnie tenue par un certain avocat Avenelles, à qui il ne put dissimuler son secret. Cet homme, qui était protestant, jura d'employer sa personne et ses biens pour une chose « tant sainte et équitable. » Mais bientôt il prit peur et révéla tout au secrétaire du duc de Guise. Les deux frères furent ainsi mis au courant du complot, qu'ils soupçonnaient déjà d'ailleurs; de vagues avertissements, des rumeurs menaçantes avaient frappé leurs oreilles; le roi d'Espagne Philippe II, dont le système d'espionnage embrassait toute l'Europe, les avait également prévenus de l'orage qui s'amassait sur leurs têtes. Ils se hâtèrent donc de prendre des mesures. La première fut d'emmener le roi de Blois, où la défense était difficile, au fort château d'Amboise. Mais, là même, les Guises ne trouvaient guère plus de sûreté; car ils n'avaient avec eux ni troupes ni munitions, dans une ville pleine de protestants, et si La Renaudie se fût brusquement présenté avec 200 ou 300 cavaliers, il faisait une capture complète. Mais le conseil qu'on lui avait adjoint lui prescrivit d'agir avec prudence, c'est-à-dire, comme le remarque Michelet, de manquer tout. En effet, un des plus grands éléments de succès d'une conspiration consiste dans l'audace et la rapidité de l'exécution.

Devant l'imminence du danger, la reine mère et les Guises se concertèrent pour attirer à la cour l'amiral de Coligny et ses frères sous prétexte de leur demander conseil en cette affaire, mais en réalité pour annihiler leur action, au cas où ils seraient associés à l'entreprise. Les Châtillon se hâtèrent d'accourir et donnèrent loyalement les conseils qu'on attendait d'eux. « Coligny déclara qu'il n'était plus question d'employer la force pour exterminer les réformés, et qu'il fallait leur accorder relâche par un bon édit, si l'on voulait avoir la paix en France. Le chancelier Olivier appuya vivement l'avis de traiter les sujets du roi plutôt par douceur que par force. Les Guises cédèrent habilement aux circonstances, dans l'espoir de désarmer la masse du parti protestant, tout en écrasant les conspirateurs, et, dans les premiers jours de mars, une déclaration royale proclama l'abolition de tout le passé « au regard de la religion, » moyennant que les délinquants vécussent dorénavant en bons catholiques; « on forcluait seulement du par- » don les ministres, prédicants et ceux qui, » sous couleur de religion, auraient machiné » contre le roi, sa mère et ses principaux » ministres. » Les parlements furent invités à enregistrer l'édit sans délai, mais avec autorisation d'y insérer des réserves secrètes et de retenir en prison tous les détenus pour cause de religion jusqu'à nouvel ordre. » (Henri Martin, d'après les *Mémoires* de Condé.)

Averti aussitôt de ce qui se passait, le prince de Condé voulut payer d'audace et se rendit lui-même à la cour. C'était jouer le jeu des Guises, qui tenaient ainsi sous leur main tous ceux qui, par leur nom, pouvaient donner de l'âme au complot. Mais La Renaudie leur échappait, et il n'était pas homme à se laisser influencer par la duperie des Châtillon et la maladresse de Condé, et bien que lui et les autres chefs des conjurés fussent avertis que leurs projets étaient, sinon complétement connus, au moins fortement soupçonnés, ils ne s'abandonnèrent point au découragement. Leurs affidés continuaient à se diriger par petites bandes vers la Loire, et s'ils avaient pu gagner les portes d'Amboise et s'y concentrer, cet audacieux coup de main eût probablement réussi. Une seconde trahison acheva de perdre les conjurés. Un de leurs chefs, le sieur de Lignières, découvrit tout à la reine mère, moyens d'exécution, lieux de rendez-vous, dépôts d'armes. Les Guises se hâtèrent de prendre des dispositions en conséquence. Beaucoup de conjurés, surpris isolément, furent faits prisonniers et amenés à Amboise. Toutefois, à peu de distance de cette ville, le château de Noisay venait de tomber entre les mains du baron de Castelnau, commandant une troupe de gentilshommes gascons et béarnais. « Assiégé dans une maison par le duc de Nemours et 500 cavaliers, il parvint cependant à faire avertir La Renaudie. C'était justement l'occasion que celui-ci attendait. Il calcula que, si Castelnau résistait, il trouverait les Guises à peu près désarmés. Au grand galop, il courut vers Amboise. Trop tard! Il sut en route que Castelnau avait parlementé; que, Nemours lui donnant sa parole de prince de le mener au roi sans qu'il lui arrivât mal, de lui faire donner audience, le bonhomme l'avait remercié de lui procurer sans combat un tel excès d'honneur. Inutile d'ajouter que la parole de prince, l'honneur, l'audience royale se résumèrent en une cave où il fut jeté en attendant qu'on l'étranglât. » (Michelet, *Guerres de religion*.)

Les autres conjurés n'eurent pas un meilleur sort : traqués dans la forêt d'Amboise par des détachements de cavalerie, ils furent presque tous pris et amenés par troupes dans la ville, liés à la queue des chevaux. On en pendit plusieurs sur-le-champ, sans la moindre forme de procès, aux créneaux du château. « Deux jours après (18 mars), La Renaudie, qui tentait par tous les moyens de rallier le reste des conjurés, rencontra dans les bois de Château-Renaud le sieur de Pardaillan, son parent, qui tenait le parti des Guises, et qui battait le pays avec des cavaliers de la maison du roi. Les deux cousins s'attaquèrent furieusement. Pardaillan lâcha sur La Renaudie une « pistolade » qui fit long feu. La Renaudie lui passa son épée à travers le corps, et tomba mort presque aussitôt, atteint d'une arquebusade tirée par le valet de son ennemi. Le corps de cet homme intrépide fut rapporté à Amboise et attaché à une potence sur le pont de la Loire avec un écriteau contenant ces mots : *La Renaudie, chef des rebelles.* Malgré la mort de La Renaudie et les revers des conjurés, un assez grand nombre d'entre eux, ayant réussi à se joindre et à s'approcher d'Amboise, hasardèrent un dernier effort et assaillirent la ville en plein jour, le 19 mars; s'ils se fussent présentés de nuit, ils auraient pu pénétrer dans Amboise, où ils avaient des intelligences, et les Guises eussent couru de grands dangers. Mais leur imprudente attaque fut repoussée sans peine; les Châtillon et le prince de Condé furent obligés de figurer parmi les défenseurs du roi, et les conjurés n'eurent plus qu'à se disperser et à fuir dans toutes les directions, poursuivis et traqués par les gens d'armes qui arrivaient de toutes parts au secours des Guises. » (H. Martin.)

Le rôle des soldats était fini; celui des bourreaux allait commencer. Les princes lorrains se montrèrent d'autant plus implacables qu'ils avaient été plus effrayés, et que, par surcroît, l'un d'eux était homme d'Eglise. Pour mieux assouvir leur rage de vengeance commune, le duc de Guise se fit nommer, par le jeune François II, lieutenant général avec des pouvoirs illimités. Les eaux de la Loire furent couvertes de cadavres attachés à de longues perches par six, huit, dix ou quinze; les rues d'Amboise ruisselèrent de sang humain. Pendant tout un mois, on ne fit que décapiter, pendre ou noyer. « Ce qui était étrange à voir, disent les contemporains, et qui jamais ne fut usité en aucune forme de gouvernement, on les menait au supplice sans leur prononcer en public aucune sentence, ni déclarer la cause de leur mort ni nommer leurs noms. Ceux de Guise réservaient les principaux après le dîner pour donner quelque passe-temps aux dames, et eux et elles étaient arrangés aux fenêtres du château, comme s'il eût été question de voir jouer quelque momerie, et, qui pis est, le roi et ses jeunes frères comparaissaient à ces spectacles, comme si l'on eût voulu les acharner, et leur étaient les patients montrés par le cardinal, avec des signes d'un homme grandement réjoui, et, lorsqu'ils mouraient plus constamment, il disait : « Voyez, sire, ces effrontés et enragés! » Voyez que la crainte de la mort ne peut » abattre leur orgueil et félonie. Que feraient- » ils donc s'ils vous tenaient? » (R. de La Planche.)

Les dames de la cour, surtout dans les commencements, ne furent pas aussi insensibles que l'auraient voulu les bourreaux. La duchesse de Guise elle-même, qu'il fallut traîner à ce sanglant spectacle, rentra éperdue chez la reine mère. « Qu'avez-vous? lui dit celle-ci. — Ce que j'ai? Ah! madame, je viens de voir la plus piteuse tragédie, le sang innocent répandu, les bons sujets du roi à mort... Comment douter qu'un grand malheur ne frappe bientôt notre maison? » On exigea du prince de Condé qu'il se montrât à la fenêtre, qu'il assistât à la mort de ceux qui mouraient pour lui. Pâle de rage à ce dernier degré de honte : « Je comprends bien, dit-il, pourquoi on fait mourir tant de braves gentilshommes qui ont rendu tant de services. Les étrangers auront bon temps; avec l'aide d'un prince ennemi, ils mettront en proie le royaume. » Ce mot renfermait une sorte de prophétie menaçante, et les Guises, dans leur colère, auraient voulu faire périr le prince; la peur du roi de Navarre et du connétable les arrêta.

Ce qui exaspérait surtout les auteurs de ces infâmes vengeances, c'est que leurs victimes marchaient à la mort avec autant de résolution qu'au combat. « La situation du chancelier Olivier, qui les interrogeait, dit Michelet, les trouvait innocents et les voyait périr, était épouvantable, pleine d'horreur et d'infamie. Cet homme éclairé, modéré, au bout d'une carrière honorable, marquée par des réformes utiles, se laissait traîner par les Guises, abîmer dans la boue, dans la damnation. Ses prisonniers étaient ses juges et le tenaient sur la sellette. L'un d'eux (c'était le baron de Castelnau), à qui Olivier demandait où il était devenu si savant, lui répondit : « Chez vous, par vos exhortations, quand » vous me disiez d'aller à Genève, quand je » vous vis pleurer votre faiblesse pour le » massacre des vaudois, et que vous sentiez » dès lors que vous étiez rejeté de Dieu. » Le baron de Castelnau expira la menace à la bouche. Un gentilhomme du nom de Villemongis trempa ses mains dans le sang de ses compagnons décapités, et, les élevant au ciel : « Seigneur, cria-t-il, voici le sang de » tes enfants; tu en feras la vengeance! »

La mort du chancelier Olivier fournit à l'histoire l'épilogue de cette atroce tragédie. A la suite d'un interrogatoire où la victime l'avait couvert de confusion, il fut tellement saisi qu'on dut le porter dans son lit. Là, il éprouva des accès de frénésie terribles, pendant lesquels, dit Michelet, il battait son lit plus fort que n'eût fait un jeune homme. Le cardinal de Lorraine alla le visiter pour le calmer et le préparer à la mort. Mais, à sa vue, Olivier devint encore plus furieux. « Ah! cardinal, s'écria-t-il, par toi, nous voilà tous damnés. — Mon frère, répondit le visiteur, résistez au malin esprit. — Bien dit! bien rencontré! » s'écria le mourant avec un rire affreux. Puis, il tourna le dos et rendit le dernier soupir.

Quant au prince de Condé, comme on ne put fournir contre lui aucune preuve écrite, il payâ d'audace, jeta le gant à ses adversaires, qui n'osèrent le relever, et put quitter la cour sans obstacle.

AMBOISE (François D'), littérateur français, né à Paris en 1550, mort en 1620. Ce fut Charles IX qui fit les frais de ses études, parce qu'il était le fils de son chirurgien. Après avoir été professeur au collége de Navarre, il accompagna Henri III en Pologne et, à son retour, fut nommé maître des requêtes, puis conseiller d'Etat. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Notable discours en forme de dialogue touchant la vraie et parfaite amitié*, traduit de Piccolomini (Lyon, 1577); *Dialogue et devis des demoiselles, pour les rendre vertueuses et bienheureuses en la vraie et parfaite amitié* (Paris, 1581); *Regrets facétieux et plaisantes harangues funèbres sur la mort de divers animaux*, traduit de l'italien; les *Néapolitains, comédie française fort facétieuse sur le sujet d'une histoire d'un Espagnol et d'un Français* (Paris, 1584); *Désespérades* ou *Eglogues amoureuses, èsquelles sont au vif dépeintes les passions et le désespoir d'amour* (Paris, 1572). Plusieurs de ces publications parurent sous le pseudonyme de **Thierry de Tymophile**, gentilhomme picard.

AMBOLOGÈRE (*qui préserve de la vieillesse*), surnom de Vénus à Lacédémone.

AMBRA (Francesco D'), littérateur italien, né vers la fin du XVe siècle, mort en 1558. Il vécut longtemps à Florence et a laissé trois comédies, qui furent très-goûtées de son temps et ont été plusieurs fois réimprimées.

AMBRACIE (golfe d'), ancien nom du golfe d'Arta, dans la mer Ionienne, entre l'Epire et l'Acarnanie.

AMBRACIE, fille de Mélanée, roi des Dryopes. Elle donna son nom à une ville de l'Epire.

AMBRAX, fils de Thesprotus, roi d'Epire. Selon quelques auteurs, il est le fondateur de la ville d'Ambracie, en Epire. ‖ Petit-fils d'Hercule. Il régnait à Ambracie lorsque Enée et ses compagnons abordèrent à Actium.

* **AMBRIÈRES**, ville de France (Mayenne), ch.-l. de canton, arrond. et à 11 kilom. de Mayenne, près du confluent de la Varenne et de la Mayenne; pop. aggl., 1,435 hab. — pop. tot., 2,580 hab. Belle église du XIIe siècle; le château, monument historique, fondé, dit-on, par le roi Henri Ier d'Angleterre, a conservé la moitié de son donjon carré.

AMBRIM, île de l'archipel des Nouvelles-Hébrides, dans le grand Océan, par 16° 30′ 9″ de latit. S. et 165° 52′ 15″ de longit. E. Cette île a environ 84 kilom. de circonférence; elle est fertile et bien cultivée, mais renferme un volcan en activité. Elle fut découverte en 1768 par Bougainville.

AMBROGI (Antoine-Marie), jésuite italien, né à Florence en 1713, mort à Rome en 1788. Il fut longtemps chargé d'enseigner l'éloquence et la poésie dans l'université de Rome. Il a traduit Virgile en vers blancs et en a donné une magnifique édition ornée de gravures. On lui doit encore des traductions de plusieurs tragédies de Voltaire et de l'*Histoire du pélagianisme* du jésuite Patouillet. Chargé pendant plusieurs années de la conservation d'un important musée, il en a donné la description sous le titre de *Musæum Kircherianum* (Rome, 1765); ce musée fut depuis enrichi par le cardinal Zelada.

AMBROGIO ou **AMBROISE** (Thésée), orientaliste italien, né en 1469, mort à Pavie en 1539. Entré jeune dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Jean, il se rendit à Rome à l'époque du concile de Latran, et, trouvant réunis des prélats et des religieux orientaux, maronites, syriens, il profita de cette occasion pour apprendre leurs langues. Bientôt Léon X le chargea d'enseigner le syriaque et le chaldéen dans l'université de Bologne.

Plus tard, il retourna dans sa ville natale, pour s'y occuper de la publication d'un psautier en langue chaldéenne; mais, lorsque son travail fut à peu près terminé, le pays fut saccagé par la guerre, et tous les matériaux qu'il avait amassés furent dispersés ou détruits. Il entreprit ensuite la composition d'un important ouvrage, qu'il publia à Pavie, en 1539, sous le titre de : *Introduction aux langues chaldéenne, syriaque, arménienne, etc.*

Ambroise (Saint) **et Théodose**, par Rubens; au musée de Vienne. Dans ce tableau, le grand artiste a représenté Théodose, en costume d'empereur romain, gravissant, tête nue, les premières marches de la cathédrale de Milan, accompagné de trois personnages; mais là, sous le portique, se trouve saint Ambroise en habits pontificaux, la mitre en tête, tenant la crosse d'une main, et qui, de l'autre, l'arrête au passage. L'évêque lui reproche le massacre de Thessalonique, le sang injustement répandu et lui interdit l'entrée de l'église jusqu'à ce qu'il ait expié son crime par une sévère pénitence. La tête de l'évêque est fort belle et d'un grand caractère, Théodose l'écoute silencieux et paraît touché de ses exhortations. Le coloris de ce tableau est très-brillant; les costumes, d'une richesse élégante et d'une grande variété, sont traités de main de maître.

* **AMBROIX (SAINT-)**, ville de France (Gard), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. d'Alais; pop. aggl., 3,516 hab. — pop. tot., 4,260 hab. Cette ville est située sur la rive droite de la Cèze, au milieu des montagnes des Cévennes. Haut fourneau à fonderie de zinc; fabrique de bas et filatures de soie. Commerce de soies gréges, de vins, olives et châtaignes.

AMBRONAY, bourg de France (Ain), canton et à 6 kilom. d'Ambérieu, au pied du Jura; 1,835 hab. On y remarque les ruines d'une abbaye célèbre, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au XIe siècle et qui compta quarante abbés de l'an 800 à 1650.

AMBROSIE, une des Hyades.

AMBROSIES s. f. pl. (an-bro-si). Antiq. gr. Fête que l'on célébrait en Ionie, en l'honneur de Bacchus. Elle portait aussi le nom de LÉNÉES.

AMBROZY (Wenzel-Bernard), peintre bohémien, né à Ruttenberg en 1723, mort à Prague en 1806. Attaché à la cour de Marie-Thérèse, il peignit des tableaux d'église et des fresques, qui rappellent l'école vénitienne et se distinguent par la vivacité du coloris.

AMBRYSSUS, fondateur de la ville de même nom, en Phocide, où on lui rendait les honneurs divins.

AMBUHL (Jean-Ludwig), poëte allemand, né dans le canton de Saint-Gall en 1750, mort en 1800. Il commença par diriger l'école de son père, qui était devenu aveugle, devint ensuite professeur dans l'institution de Kuster, à Rheineck, et fut nommé sous-gouverneur du district de Rheintal. Il employait ses moments de loisir à écrire des nouvelles et des drames où respirent les sentiments d'un ardent patriotisme. Ses principales publications sont : *Der Schweizerbund* (Zurich, 1799); *Angelina* (1781); *Hans von Schwaben, oder Kaiser Alberts Tod* (Saint-Gall, 1784) et *Wilhelm Tell* (Zurich, 1781); *Briefe einer befreiten nonne* (Saint-Gall, 1783).

* **AMBULANCE** s. f. — **Encycl.** Les établissements du service de santé militaire se divisent en hôpitaux permanents, hôpitaux temporaires, *ambulances*, dépôts de convalescents, etc. Les hôpitaux permanents n'existent que dans l'intérieur et les colonies, et, ainsi que le nom l'indique, ils sont maintenus en temps de paix comme en temps de guerre. Les hôpitaux temporaires sont créés extraordinairement, en temps de guerre ou de rassemblement de troupes, pour une durée plus ou moins longue, mais sur un point déterminé, où ils restent aussi longtemps que dure la cause qui les a fait établir. Les *ambulances* sont formées près des corps ou des divisions d'armée dont elles suivent les mouvements.

Nous avons dit, au tome Ier, que les *ambulances* se divisent en deux classes : la première comprend les *ambulances* de premiers secours, appelées aussi *ambulances* volantes, *ambulances* légères, *ambulances* d'avant-garde et, pour un siége, *ambulances* de tranchée; la seconde comprend les *ambulances* d'attente ou de réserve. Ces diverses *ambulances* sont établies et administrées conformément à des règlements dont nous avons fait connaître les dispositions principales. Nous n'avons pas à y revenir. Ce que nous nous proposons ici, c'est de parler des *ambulances* créées par l'initiative et la charité privées durant la dernière guerre. Le 4 août 1870, la première *ambulance* de campagne, personnel et matériel, se dirigeait de son point de formation vers le chemin de fer de l'Est. L'escadron des chirurgiens ouvrait la marche. Ils étaient en tenue de route, coiffés de la casquette américaine, écartelée de la croix de Genève. La compagnie des infirmiers venait ensuite, sac au dos, en vareuse brune, avec la même croix rouge en guise de plaque sur le chapeau. Le docteur Chenu, directeur général des *ambulances*, suivait, en calèche, avec son confrère Nélaton; puis s'allongeait la file des fourgons renfermant les caisses d'appareils, d'instruments, de charpie et d'articles de pharmacie, des lits mécaniques, des civières, des brancards, etc. Sur les flancs du cortége, des femmes appartenant à la plus haute société quêtaient. C'étaient les fondatrices du comité de secours. La foule saluait leur zèle d'acclamations enthousiastes, et chacun à l'envi s'empressait de verser sa bourse ou son obole dans l'aumônière qu'elles présentaient au nom des blessés. Le lendemain de cette manifestation touchante de la charité au profit de l'humanité, les femmes allèrent en masse s'enrôler sous le drapeau de la convention genevoise.

Ainsi naquit la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Ce fut la première *ambulance* due à l'initiative privée et à coup sûr l'une des plus importantes de ce genre d'établissements. Organisée au Palais de l'industrie, elle fonctionna du 2 septembre 1870 au 12 novembre suivant. Elle contenait 600 lits complets, dressés dans des salles aérées et placées sous la surveillance d'un personnel nombreux et dévoué. 646 officiers et soldats y furent reçus. Le chiffre des décès fut de 90. Nous voudrions pouvoir citer tous les noms des femmes courageuses qui se dévouèrent à cette œuvre d'humanité. La liste serait trop longue. Mentionnons cependant Mme de Flavigny, qui conçut l'idée du comité de secours, et Mlle Clémentine Hocquigny, qui avait accepté la direction de la lingerie de la Société. Ce n'était point une sinécure, si l'on songe que, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 31 décembre seulement, l'*ambulance* mère a distribué aux différentes *ambulances* affiliées : 23,408 draps, 7,663 alèzes, 24,408 chemises, 16,369 tabliers, serviettes ou torchons; 9,536 mouchoirs, 474 gilets, 3,174 oreillers et taies d'oreiller, 1,937 bonnets de coton, 74,484 linges à pansement, 123 robes de chambre, 416 tricots, 4,721 caleçons, 1,507 chemises de flanelle, 5,115 pantoufles, chaussettes et chaussons; 1,500 cravates, 200 mètres de flanelle en pièce et 3,321 couvertures.

La paix signée, la Société croyait n'avoir plus à s'inquiéter que de la guérison des convalescents, lorsqu'elle dut réorganiser tous ses services pour secourir les victimes de la guerre civile. Elle s'installa alors dans des baraques, au cours la Reine. Le 25 avril 1871, après une suspension d'armes, les ambulancières durent partager leurs soins entre les blessés en grand nombre que les voitures de la Société étaient allées recueillir à Neuilly. Le dévouement des hospitalières fut mis à une plus rude épreuve le 17 mai suivant lorsque, après l'explosion de la cartoucherie Rapp, il leur fallut s'occuper de 200 femmes et enfants, blessés, meurtris, horriblement brûlés. Puis la lutte s'engagea dans Paris, et l'*ambulance* du cours la Reine, qui depuis le 10 mai recevait des obus, se trouva pendant les journées des 22, 23 et 24 entre deux feux incessants. Les ambulancières ne désertèrent pas leur poste, prodiguant leurs secours aux blessés des deux partis.

Outre l'*ambulance* dont nous venons de parler, la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer installa dans l'hôtel du Corps législatif 50 lits, qui reçurent 247 blessés. Les Tuileries reçurent pareillement 117 pensionnaires.

La presse eut son *ambulance*, due à l'initiative patriotique des journaux, sans acception de parti. Une souscription ouverte dans les journaux en fit les frais. Elle eut pour chirurgiens les docteurs Ricord et Demarquay.

Les Bretons, en très-grand nombre à Paris pendant le siége, établirent dans l'hôtel du Louvre une *ambulance* particulière, placée sous la surveillance des sœurs de l'Espérance. Un comité breton, dont M. de Pœuc était président, subvenait aux frais de cette *ambulance*.

L'institution des Jeunes-Aveugles, dont les élèves se trouvaient en vacances au moment de la guerre, fut transformée en *ambulance* dès le mois de septembre 1870. Ses vastes salles, ses immenses dortoirs permirent d'y dresser 225 lits, dont 125 furent confiés à la garde des religieuses, et 100 aux soins des dames composant le personnel de l'établissement, le tout sous la direction du docteur Désormeaux et des quatre médecins de l'institution. 800 malades ou blessés ont été soignés aux Jeunes-Aveugles; 60 y sont morts.

Dès le commencement du siége, les *ambulances* particulières se multiplièrent à Paris dans une telle proportion que le *Journal officiel* dut publier l'avis suivant :

« La charité privée a fondé à Paris un grand nombre d'*ambulances*. Il importe d'utiliser le mieux possible cet effort de dévouement, en y introduisant l'esprit de méthode. Le point de vue déterminant, en cette matière, est l'intérêt des soldats blessés ou malades, et cet intérêt doit dominer toutes les considérations particulières. Des règles communes doivent être édictées, et la répartition des blessés et malades entre les diverses *ambulances* doit s'effectuer selon les ressources plus ou moins étendues qu'elles présentent.

» C'est pour arriver à ce résultat que le gouverneur de Paris a constitué une commission supérieure des *ambulances*.

» La commission a commencé par visiter les diverses *ambulances* particulières. Elle s'est rendu compte de leurs ressources en personnel et en matériel. Elle a établi ensuite un certain nombre de règles pratiques.

» En premier lieu, la commission a désigné pour chacun des neuf secteurs des fortifications un hôpital de répartition, sur lequel seront immédiatement dirigés les blessés ou malades recueillis dans les lieux les plus voisins. Ces hôpitaux sont les suivants :

1er secteur,	hôpital	Saint-Antoine.
2e —	—	Saint-Louis.
3e —	—	Saint-Martin.
4e —	—	La Riboisière.
5e —	—	Beaujon.
6e —	—	Gros-Caillou.
7e —	—	Necker.
8e —	—	Val-de-Grâce.
9e —	—	Pitié.

» Les *ambulances* seront elles-mêmes divisées en plusieurs classes. Celles qui, par leur importance, par leurs conditions hygiéniques, par la forte constitution de leur personnel médical et chirurgical, offrent des garanties analogues à celles des hôpitaux pourront recevoir, comme ces derniers, des blessés ou des malades gravement atteints qui y seront envoyés par l'hôpital du secteur. Les *ambulances* privées qui ne réunissent pas toutes ces conditions ne recevront que les individus légèrement blessés et les convalescents. Tous ces établissements se prêteront ainsi un mutuel concours, chacun d'eux se renfermant dans le rôle auquel il est le plus propre et rendant les services les mieux appropriés à son organisation. »

Citons quelques-unes des principales *ambulances* particulières :

La Société des infirmeres parisiennes, fondée par Mme Cellier de Blumenthal.

L'*ambulance* de la Société des sœurs de France, qui s'établit successivement rue des Filles-du-Calvaire, rue Saint-Denis, de la rue Montmartre et enfin rue Taitbout.

L'*ambulance* du chemin de fer de l'Ouest, comprenant 66 lits et dirigée par Mme Piérard.

L'*ambulance* de l'hôtel Rothschild, un hôpital dans un palais.

L'*ambulance* du Luxembourg.

L'*ambulance* du Grand-Orient, comprenant 40 lits.

L'*ambulance* du Jardin des plantes, dirigée par Mme de Bougy.

L'*ambulance* des dames de la Halle, créée le 14 septembre par les marchandes des carreaux de la Halle et dirigée par le docteur Fortin. Nulle part les victimes des combats autour de Paris ne furent plus choyées que par ces rudes commères, dont le cœur vaut mieux que le vocabulaire.

Outre ces *ambulances* importantes, il y eut à Paris, pendant le double siége, une multitude de petites *ambulances* privées, offertes à la municipalité des vingt arrondissements et tenues avec autant de dévouement que de courage. Le nombre de ceux qui, sous les soins de Mme de Flavigny conserve les noms de ces divers établissements, que nous regrettons de ne pouvoir citer, tant la liste en est longue. Mais il est une catégorie toute spéciale d'*ambulances* que nous ne saurions omettre. Nous voulons parler des *ambulances* créées par des étrangers. Ce sont :

L'*ambulance* anglaise, installée par les soins de Richard Wallace.

L'*ambulance* américaine, établie avenue Uhrich, une des plus riches et des mieux aménagées. Docteur Ewans.

Enfin, et sans parler de la province, où toutes les écoles, tous les lycées, tous les bâtiments publics étaient transformés en *ambulances*, qui ont eu, elles aussi, le spectacle de magnifiques dévouements, nous ne pouvons mieux terminer notre énumération des *ambulances* parisiennes qu'en disant quelques mots des *ambulances* créées dans nos principaux théâtres. Plusieurs d'entre elles pourraient être citées comme modèles.

Après la nouvelle des premières défaites, quelques théâtres commencèrent à fermer leurs portes; le rire était trop près des larmes, et si l'on chantait encore, ce n'était plus guère que des hymnes patriotiques. Bientôt, on ne chanta plus. « La danse sanglante, » comme dit quelque part Schiller, allait commencer. Paris était investi. Les rares scènes où l'on jouait encore de temps à autre, dans un but charitable, donnèrent à leurs artistes la liberté. Ce fut la liberté du dévouement. Pour une femme, en effet, que faire dans une ville assiégée, à moins d'être garde-malade? Bourgeoise ou comédienne, le seul costume qui lui convienne pendant le siége, c'était la robe simple et le tablier de l'infirmière. Le Théâtre-Français, l'Odéon, les Italiens, le Théâtre-Lyrique, la Porte-Saint-Martin, jusqu'au théâtres de Cluny et celui de Belleville, décrochèrent leurs décors, remisèrent leurs machines et se transformèrent en *ambulances*, dont les malades étaient soignés par les actrices mêmes devenues ambulancières.

Le jour où la Comédie-Française donna sa dernière représentation régulière (6 septembre), les sociétaires, Mmes Madeleine Brohan, Favart, Jouassin, Victoria Lafontaine, Edile Riquier et Emilie Dubois se réunirent pour organiser une caisse de secours et installer une *ambulance* dans le foyer du théâtre. On mit à contribution la bourse des amis, la bonne volonté des camarades, et, sept jours après, le 13 septembre, les dames, pour un avoir reçu 20,000 francs; de plus, 30 lits, garnis de rideaux d'une étoffe sante blancheur, étaient installés dans le salon de Molière. Les blessés pouvaient s'y faire soigner sans redouter l'ennui qu'entraîne une longue convalescence; les ambulancières dont nous avons cité les noms sympathiques se chargeaient de panser les plaies, et les grands génies du répertoire étaient là pour distraire les esprits. Sous la rapport matériel, l'*ambulance* du Théâtre-Français était aussi bien alimentée que sous le rapport moral. On avait fait de grandes provisions de vins, viandes conservées, liebig, légumes, œufs, pâtes, jambon, beurre fondu, toutes choses dont la privation se fit cruellement sentir au reste de Paris, tandis que les malades n'en ressentirent jamais les atteintes. Quand on organisa le service médical, ce fut à qui des grands praticiens offrirait son concours. Nélaton, Denonvilliers, Richer, Coquerel s'unirent à MM. Muller et Firmin, médecins ordinaires du théâtre. Un interne fut attaché exclusivement à la maison hospitalière de Corneille, Racine et Molière. Les médecins ne gardaient pas rancune à ce dernier des traits dont il a piqué, avec tant d'esprit, le pédantisme des docteurs en *us* et des empiriques du XVIIe siècle. Médecins et ambulancières faisaient bon ménage. Entre gens d'esprit, on s'entend toujours. Les imbéciles seuls prétendent le contraire, mais ils sont rares au théâtre de la rue Richelieu. On avait tant de plaisir à être soigné à l'*ambulance* du Théâtre-Français que certains malades abusaient de leur situation pour y prolonger leur séjour en se plaignant de douleurs qui n'existaient plus. Mais les ambulancières, pas plus que les médecins, n'étaient dupes de cette recrudescence de maux invraisemblables. Un malade qu'on savait en état blessé qu'on guérit, n'est-ce pas un grand enfant?

Sur 80 blessés soignés par l'*ambulance* du Théâtre-Français, il en mourut un très-petit nombre; mais, hélas! parmi ces élus de la mort, se trouva un des meilleurs camarades des artistes, un des plus jeunes et des plus sympathiques pensionnaires du théâtre, Seveste. Engagé dans le corps des carabiniers parisiens, ce jeune artiste fut frappé au dernier combat sous les murs de Paris, à Montretout. Transporté à l'*ambulance* du Théâtre-Français, dans cette maison qui avait été témoin de ses ébats spirituels dans l'ancien répertoire et de ses succès dans le nouveau, Seveste, entouré de ses camarades et de ses amis, dut subir l'amputation d'une jambe, amputation qui ne le sauva pas d'une mort accompagnée d'horribles souffrances. Pendant dix jours, sa jeunesse, aidée par l'art des médecins et les soins si dévoués des dames infirmières, lutta contre la décomposition finale. Ce furent dix jours d'agonie. La vie, le de la catastrophe attendue et redoutée, ce que nous avons dit plus haut, ce sont la croix de la Légion d'honneur. Elle ne figura que sur son cercueil. Seveste n'avait que vingt-sept ans.

Le Théâtre-Français n'eut pas le monopole du dévouement, et si nous l'avons cité le premier, ce n'est qu'une question d'étiquette, car les artistes de l'Odéon montrèrent le même courage devant le danger, la même sollicitude pour la misère que leurs collègues de la rue Richelieu. Dans le foyer du théâtre, 22 lits furent installés et ne chômèrent pas de malades, auxquels les docteurs Duchaussois et Duchesne donnaient leurs soins. La haute direction de cette *ambulance* fut confiée à Mlle Sarah Bernhart, bravement secondée par Mmes Lemaire, Rey et cette excellente mère Lamoujon, morte quelques mois après le siége. Nous pourrions nommer encore Mlle Colombier, mais elle ne fit que passer et délaissa bientôt le tablier de l'infirmière pour reprendre ses robes de satin. Les vocations ne s'imposent pas, d'autant plus que, de toutes les *ambulances*, celle de l'Odéon devait être particulièrement éprouvée par le feu des ennemis. Pour mettre les blessés à l'abri des obus, l'*ambulance* fut transportée du foyer dans le sous-sol du théâtre; mais l'atmosphère de ce trou noir ou plutôt le manque d'air devint bientôt funeste aux malades; leurs plaies s'enveninèrent, et l'on dut chercher un autre local. M. Desmarets, maire du Ve arrondissement, se chargea de le procurer, et les blessés du second Théâtre-Français furent transportés rue Taitbout, 58, où on les installa dans les meilleures conditions. En dehors de l'*ambulance* de l'Odéon, une actrice de ce théâtre, Mlle Agar, avait offert à la Société des secours son appartement de la rue des Feuillantines pour y recevoir des blessés. Les doux parages soldats qui lui furent remis n'oublièrent jamais les soins qu'elle leur prodigua.

20 lits furent dressés dans le foyer public du théâtre des Variétés, et tout le bataillon des operettes prit le tablier blanc. « Voilà, disaient les soldats qui passaient sur le boulevard en allant au feu, voilà une *ambulance* qui doit être gaie. » En effet, Mmes Scrivaneck, Berthe Legrand, Auduval, etc., étaient les sœurs de ce nouvel hôpital, faisant de la vie de la charpie, comme si toute la vie elles eussent porté la cornette d'hospitalière. Dès le 14 septembre, l'*ambulance*, organisée sous la direction et par les soins de la duchesse de Bonnière, reçut des blessés.

Une autre *ambulance*, installée dans le foyer du théâtre de la Porte-Saint-Martin, fut également mise à la disposition de la Société de secours. Dès le 25 septembre, le directeur avait offert 25 lits et tout son personnel pour le service des blessés. Mais bien avant qu'apparût le premier malade, les dameur pensionnaires du théâtre, Mmes Marie Laurent, Rousseil, Paul Deshayes, Lia Félix, s'occupaient à des travaux d'aiguille, qui devaient contribuer au soulagement des pauvres et des souffrants. Peu à peu les lits furent occupés, les malades affluèrent. Sous la direction du docteur Fano, les soins furent de tous les instants, et les infirmières volontaires n'eurent d'autres loisirs que ceux qu'elles prenaient sur leur mission de gardes-malades pour organiser des représentations afin de secourir quelques victimes de plus. « Usez et abusez, écrivait Mme Marie Laurent, je ne me plaindrai jamais que l'on me mette trop à contribution pour le salut de Paris ou le service des blessés. » Et les organisateurs de représentations n'essuyèrent jamais un refus de la part de cette femme à l'âme d'artiste, de cette artiste au cœur de femme.

Les actrices qui s'échappaient d'une *ambulance* et quittaient à la hâte le tablier de l'infirmière pour paraître un instant sur la scène, sans autre profit que l'appoint apporté dans la caisse des malheureux par leur talent, ont assez prouvé que, en temps de guerre comme en temps de paix, artiste est synonyme de dévouement. Nous avons tenu à mentionner les états des services que les femmes des théâtres ont rendus au pays, pour répondre victorieusement, par des faits, à ces accusations dédaigneuses et venimeux qui, sous le manteau d'une fausse dévotion, ne tiennent compte que du bien estampillé par la sacristie et de la vertu qui a l'approbation du marchand, et dont le pied qui fait l'action. Pourquoi serait-il difficile d'attribuer à l'ensemble des idées ce qui est fait par une ou plusieurs de ces idées? Quant au libre arbitre et à la volonté, il suffirait peut-être de s'entendre sur le vrai sens de ces mots pour comprendre comment ils peuvent s'appliquer à une *âme* conçue comme une agglomération d'idées, en écartant toutefois ce qui paraît y avoir de grossièrement matériel dans ce mot agglomération, qui ne signifie ici qu'une pluralité nombreuse. L'*âme* renferme une pluralité d'idées, comme elle renferme une pluralité de passions, de sentiments, de vertus, de vices, de talents, de connaissances; il est certainement difficile de concilier ces pluralités avec ce que la philosophie officielle appelle la simplicité de l'*âme*, mais elles s'imposent comme un fait que les spiritualistes les plus rigides sont forcés de reconnaître.

Si maintenant on prenait la peine de réfléchir un peu sur ce rôle autoritaire qu'on veut attribuer à l'*âme* à l'égard des idées, on sentirait bientôt qu'il ne peut nullement lui convenir. Pour que l'*âme* exerçât une autorité souveraine sur les idées, il faudrait que celles-ci fussent en dehors d'elle; en ce cas, elle n'aurait pas d'idées elle-même, et, sans idées, il lui serait impossible de prendre une détermination quelconque. Aux mots ABSTRACTION et ACTIVITÉ, nous avons déjà fait voir que ce n'est point une entité nommée *âme* qui abstrait, qui met en action les idées; qu'au contraire les abstractions et toutes les opérations intellectuelles sont faites par les idées elles-mêmes. Ainsi, par exemple, quand on dit que le jugement est un acte par lequel l'*âme* décide s'il y a convenance ou disconvenance entre deux idées, on lui attribue une fonction qu'il lui est tout à fait impossible de remplir, car il faudrait pour cela que les idées dont il s'agit fussent à la fois hors d'elle et en elle. Si les idées ne sont pas hors de l'*âme*, il est impossible que celle-ci les juge, puisque le juge ne peut jamais être confondu avec les parties; mais, en même temps, si les idées ne sont pas dans l'*âme*, celle-ci est incapable de juger, car l'absence d'idées constitue l'ignorance, et l'ignorant ne peut faire que de faux jugements.

Les seules idées sur lesquelles une *âme* puisse exercer ou au moins tenter d'exercer une autorité réelle, ce sont les idées des autres *âmes*, et voici comment cela peut se faire. Quand il se fait en nous un jugement quelconque, il arrive souvent que nous exprimons ce jugement par des paroles, par une proposition, comme disent les grammairiens; alors nous avons évidemment pour but d'amener ceux qui nous entendent à juger comme nous, et, si nous y parvenons, on peut dire que notre *âme*, c'est-à-dire l'ensemble de nos idées, exerce ainsi une autorité indirecte, mais réelle, sur les idées des autres *âmes*. Dans ce cas, la véritable définition du jugement serait celle-ci : le jugement est l'acte d'une *âme* qui fait sentir à une autre *âme* la convenance ou la disconvenance entre deux idées. Ainsi, pour retrouver cette activité propre que l'*âme* semblait avoir perdue quand on la confondait avec les idées, il suffit de la considérer, non plus par rapport à ses idées propres, mais par rapport à celles des autres hommes, et beaucoup de ceux qui parlent de l'activité intellectuelle l'entendent peut-être ainsi au fond, bien qu'ils ne se l'avouent pas à eux-mêmes. Quand on dit d'un homme de génie qu'il sait remuer les idées, on pense bien plus aux mouvements qu'il imprime parmi les idées d'autrui qu'à ceux qui se font parmi les siennes.

AMÉ (Léon), administrateur français, né à Bayonne en 1808. Entré fort jeune dans l'administration des douanes, il y a parcouru successivement tous les degrés de la hiérarchie. Directeur à Colmar en 1852, à Bordeaux en 1854, à Paris en 1860, il devint administrateur des douanes en 1861 et directeur général en 1869. Cette même année, M. Amé fut nommé commissaire du gouvernement pour soutenir les discussions devant le Corps législatif, et, à diverses reprises, il prit la parole avec une grande autorité. En 1872, il a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire et, en 1874, commandeur de la Légion d'honneur. Sa connaissance approfondie des matières de douane et de commerce lui a valu d'être chargé, à diverses époques, de missions commerciales à l'étranger. On doit à M. Amé un ouvrage fort remarquable et très-estimé : *Etude économique sur les tarifs de douane* (Paris, 1859, 1 vol. in-8°). On y trouve l'histoire des tarifs de douane depuis Colbert et celle des discussions auxquelles ils ont donné lieu dans les Chambres ou au dehors. Ce traité, qui fait autorité, a été réédité avec un second volume sous le titre de : *Etude sur les tarifs de douane et sur les traités de commerce* (1876, 2 vol. in-8°). Le second volume renferme l'histoire des traités de commerce de 1860 et l'examen des questions qui s'y rattachent.

AMÉDÉE (Ferdinand-Marie), duc d'Aoste, ex-roi d'Espagne, sous le nom d'**Amédée Ier**, né à Turin le 30 mai 1845. Il est le second fils du roi d'Italie, Victor-Emmanuel. Le jeune prince, sans autre titre que sa naissance, fut successivement nommé capitaine dans la brigade de cavalerie, lieutenant général et vice-amiral commandant de la marine en 1869, et, le 30 mai 1867, il épousa la princesse Marie della Cisterna. A la suite de l'avortement de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, Serrano et Prim engagèrent de nouvelles négociations avec le roi Victor-Emmanuel, qui consentit enfin à laisser son second fils, le duc d'Aoste, monter sur le trône d'Espagne s'il était nommé roi. Les cortès espagnoles, réunies le 16 novembre 1870, décernèrent la couronne au prince Amédée, qui réunit 191 voix sur 292 votants; 63 membres votèrent pour la république, 27 pour le duc de Montpensier, 8 pour Espartero, 2 pour le prince Alphonse, 1 pour la duchesse de Montpensier; enfin 19 membres déposèrent des bulletins blancs. Une députation des cortès se rendit à Florence pour apporter solennellement le résultat du vote au jeune prince, proclamé roi d'Espagne sous le nom d'Amédée Ier. Le 30 décembre 1870, le jour même où Prim était assassiné, le nouveau roi débarquait en Espagne. Il arrivait à Madrid le 2 janvier 1871, prêtait serment entre les mains des cortès et constituait, le 4 janvier, son premier cabinet, dont le maréchal Serrano reçut la présidence. Dès son arrivée, il manifesta la ferme volonté de gouverner constitutionnellement l'Espagne, c'est-à-dire de respecter en toutes choses la volonté du pays et des cortès, et se fit, pour son propre compte, le représentant des idées libérales, dont la mise en pratique avait eu de si bonnes résultats pour son pays natal. En somme, Amédée Ier était animé des meilleures intentions; mais il se trouvait dans une situation des plus difficiles. Souverain d'origine étrangère, il ne pouvait inspirer qu'une sympathie médiocre aux Espagnols, divisés en trois partis très-tranchés : les républicains, les alphonsistes et les carlistes. Le groupe politique qui l'avait porté au pouvoir et qui n'agissait que dans un but d'ambition personnelle était déconsidéré dans le pays et ne pouvait lui prêter qu'un appui médiocre. Il se trouvait donc en quelque sorte isolé, et il ne tarda pas à s'apercevoir qu'en assumant la tâche de gouverner l'Espagne, il avait entrepris une œuvre impossible. Dans le discours qu'il prononça aux cortès le 3 avril 1871, il annonça que le gouvernement proposerait des améliorations nécessaires à une bonne administration et au développement moral et matériel du pays, en portant une attention spéciale aux questions financières, et il fit un appel au concours de tous. Le 24 juillet, le cabinet Serrano ayant donné sa démission, Amédée Ier chargea M. Zorrilla, chef des progressistes radicaux, de former un nouveau ministère, ayant mission de faire des réformes importantes dans l'administration et les finances. Le mois suivant, un inconnu tira sur le roi un coup de pistolet sans l'atteindre. Amédée fit ensuite avec son premier ministre un voyage à travers l'Espagne et alla rendre visite au vieil Espartero. Pendant ce voyage, tous les partis hostiles au gouvernement se coalisèrent et nommèrent M. Sagasta, chef de la coalition, président des cortès. M. Zorrilla donna alors sa démission ainsi que ses collègues et, le 6 octobre, un cabinet de nuance indécise, présidé par M. Malcampo, fut constitué; mais, dès le 21 décembre suivant, ce cabinet était remplacé par le ministère Sagasta. L'impopularité de ce ministre réactionnaire rejaillit sur Amédée. Les carlistes profitèrent de la circonstance pour commencer dans les provinces du Nord une insurrection qui devait se prolonger pendant cinq ans et achever la ruine de l'Espagne. Au mois d'avril 1872, le roi mit le maréchal Serrano à la tête des troupes chargées de comprimer l'insurrection. A la suite d'une série d'opérations des plus médiocres, le maréchal signa avec quelques membres de la députation carliste de Biscaye la célèbre convention d'Amorovieta (24 mai), par laquelle il accordait non-seulement une amnistie entière aux insurgés, mais la réintégration dans l'armée avec leur grade des officiers qui avaient déserté pour passer aux insurgés. Le 27 mai, le ministère Sagasta étant tombé devant un vote de réprobation des cortès, Serrano reçut la présidence du conseil, quitta l'armée de Bilbao et revint à Madrid. Mais, dès le 13 juin, il donnait sa démission et Amédée appelait de nouveau au pouvoir M. Zorrilla. Le 18 juillet suivant, le roi et la reine revenaient à minuit, en calèche découverte, du jardin du Buen-Retiro, lorsque, à leur passage dans la rue del Arenal, des individus apostés tirèrent cinq à six coups de fusil sur la voiture royale. Ni Amédée ni sa femme ne furent blessés, et plusieurs des assassins furent arrêtés. Ce même mois, M. Zorrilla fit dissoudre les cortès et procéder à de nouvelles élections qui lui donnèrent la majorité. Ce ministre, dans un discours-programme prononcé le 15 septembre, annonça une foule de réformes; mais il n'en réalisa aucune et demeura impuissant devant ces prononçant la dissolution du corps d'artillerie, ce qui permit à l'insurrection carliste de s'accroître encore et de redoubler d'audace. En présence de cet état de choses, Amédée Ier, qui avait acquis la conviction qu'il était impuissant à rétablir l'ordre en Espagne et à y fonder un gouvernement constitutionnel, adressa aux cortès, le 11 février 1873, un message dans lequel il exposa avec beaucoup de dignité les motifs qui le faisaient renoncer à la couronne et abdiquer le pouvoir. Les cortès acceptèrent cette abdication et proclamèrent le même jour la république par 256 voix sur 288 votants. Quant à Amédée, il quitta Madrid avec sa femme, emportant, chose bien rare, l'estime de ceux qu'il avait gouvernés. Il se rendit en Portugal, d'où il s'embarqua pour Rome. Depuis lors, il a repris son ancien titre de duc d'Aoste, et il a vécu en Italie, où il a su se concilier les sympathies de tous. — Sa femme, la princesse Marie DEL POZZO DELLA CISTERNA, née le 9 août 1847, est morte à San-Remo le 9 novembre 1876. Elle a laissé de son mariage trois fils, le prince Emmanuel, duc de Pouilles, né en 1869; le prince Victor, comte de Turin, né en 1870, et le prince Louis, né à Madrid le 31 janvier 1873. Lorsqu'elle eut ce dernier enfant, elle était reine d'Espagne. Son mari ayant abdiqué le 11 février suivant, elle voulut quitter immédiatement avec lui l'Espagne, bien qu'elle ne fût pas entièrement rétablie de ses couches, et elle contracta alors, dit-on, les germes de la maladie qui devait l'emporter. C'était une femme instruite, d'un caractère sérieux et qui était entourée de l'estime publique.

AMEDJI s. m. (a-mè-dji). Titre du secrétaire du reis-effendi, chez les Turcs. Il est référendaire du divan impérial.

AMEIL (le baron Auguste), général français, né à Paris en 1775, mort à Hildesheim en 1816. Il entra comme sous-lieutenant dans les chasseurs de Gévaudan en 1792, puis il servit dans l'état-major de l'armée du Nord, sous Dumouriez et sous Jourdan. Devenu chef d'escadron en 1799, il fit la campagne de Hollande sous le général Brune. Il se distingua à la prise de Munich en 1804, fut blessé à la bataille d'Iéna et fut nommé colonel du 9e régiment de chasseurs à cheval. Après avoir pendant quelque temps pris part à la guerre d'Espagne, il fut rappelé pour faire la campagne de Russie et fut nommé général de brigade en 1812. Après la chute de Napoléon, le général Ameil se rallia au gouvernement des Bourbons et, en 1815, il accompagna le frère de Louis XVIII à Lyon, lorsque ce prince s'y rendit pour s'opposer à la marche de Napoléon. Mais quand il vit que les troupes faisaient défection, il s'empressa d'offrir ses services à Napoléon, qui le chargea de commander son avant-garde. Mais il fut arrêté à Auxerre par des royalistes zélés et conduit à Paris, où il alla se jeter aux pieds des princes de la famille royale. Ceux-ci se montrèrent disposés à lui pardonner; mais Clarke, ministre de la guerre, jugeant qu'il fallait se défier de ses protestations, le fit conduire à la prison de l'Abbaye. Au retour de Napoléon, Ameil reprit son service sous les drapeaux de son ancien maître, et il assista à la bataille de Waterloo. Après le retour des Bourbons, Ameil ne manqua pas de leur faire de nouvelles protestations de dévouement; mais on refusa de les entendre; il fut arrêté et dut passer devant un conseil de guerre. Parvenu à s'échapper, il passa d'abord en Angleterre, puis au Hanovre; mais là il fut mis en prison et tomba bientôt dans un état complet d'aliénation mentale, qui amena sa mort après six années de souffrances. Le conseil de guerre de Paris l'avait jugé par contumace et condamné à la peine de mort.

AMEIPSIAS, poëte comique grec, au VIe siècle av. J.-C. Il ne nous reste que quelques fragments de ses comédies, dont les deux